

Chapitre 1. Etude sociologique et environnementale

§1 Explication du système de subdivision administrative du Maroc

Depuis la réforme de 1997 portant décentralisation de l'administration marocaine, le Maroc est subdivisé en trois niveaux :

- Les 16 régions économiques, créées par la loi de 1997, ayant chacune à sa tête un Wali (gouverneur de région), ainsi qu'un Conseil régional, représentatif des « forces vives » de la région. Ces régions ont le statut de collectivité locale (article 101 de la Constitution).
- Ces régions rassemblent les 45 provinces et 26 préfectures, ces dernières étant l'équivalent urbain des premières, qui constituent le deuxième maillon de l'organisation locale du pays et sont dirigées par un gouverneur.
- Enfin, le pays est aussi divisé en 1 547 communes, soit 249 urbaines et 1 298 rurales.



§2 La région du Sous-Massa-Dra (région 13)

comprend les préfectures d'Agadir-Ida-Outanane et de Inezgane-Aït Melloul, et la province de Chtouka-Aït Baha, Ouarzazate, Taroudant, Tiznit, **Zagora**, Sidi Ifni et Tinghir.

Malgré son poids dans l'économie régionale, la superficie agricole utile (SAU)

est relativement limitée et ne représente que 497.200 ha, soit 0,2% de la superficie totale régionale. Les principales zones agricoles se concentrent dans la plaine du Souss-Massa, qui comprend Agadir, Taroudant et Tiznit.

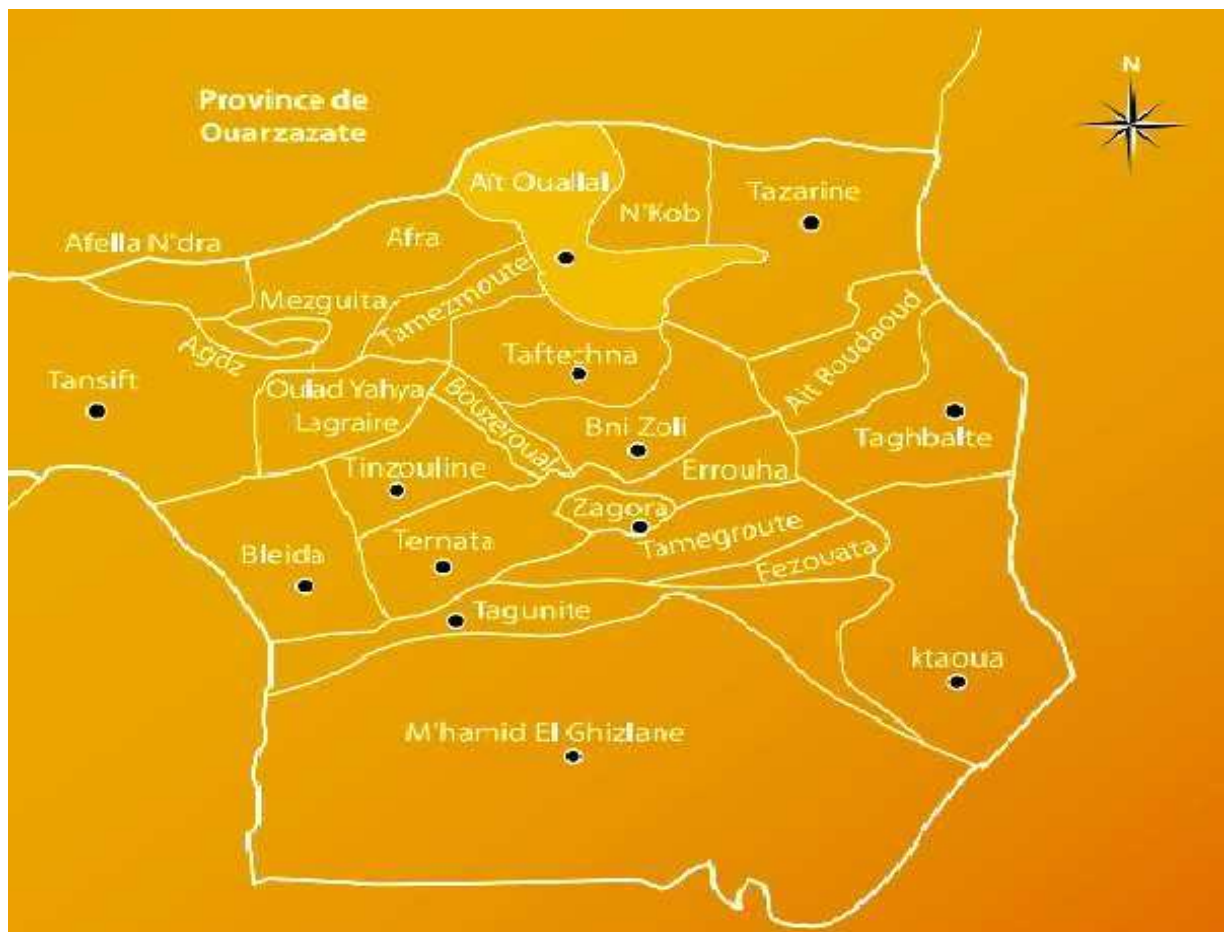


Pour le reste, les terres cultivables se trouvent le long des vallées les mieux arrosées où elles forment une succession de palmeraies, les plus importantes étant concentrées le long du Drâa moyen.

Population	3,2 millions (10 % de la population nationale)
Population urbaine	40 % de la population
Produit intérieur brut	34 milliards de dirhams
Secteurs clés	21 % tourisme ; 13 % agriculture ; 6 % industrie ; 6 % pêche
Population active	0.9 million
Taux de chômage	9,1 % (contre 11,6 % au niveau national)
Source : HCP, Direction de la statistique, 2005	

§3. La province de ZAGORA

La province de Zagora est située au Sud-est du royaume marocain, sur le cours moyen du Draa, dans la partie la plus orientale du Sous-Massa-Dra. Elle s'étend sur une superficie de 22.215 km² et comprend 2 communes urbaines qui sont AGDEZ et ZAGORA, les 23 communes rurales étant AFELLA N'DRA, AFRA, AIT BOUDAOU, AIT OUALLAL, BLEIDA, BNI ZOULI, BOUZEROUAL, ERROUHA, FEZOUTA, KTAOUA, MEZGUITA, M'HAMID EL GHIZLANE, N'KOB, OULED YAHYA LAGRAIRE, TAFTECHNA, TAGHBALTE, TAGOUNITE, TAMGROUT, TAMEZMOUTE, TANSIFTE, TAZARINE, TERNATA et TINZOULINE.



Ses 285.000 habitants sont à majorité des ruraux.

Le territoire de la province de Zagora est dominé par la chaîne de l'Anti-Atlas : vieille formation paléozoïque d'altitude généralement modérée. La zone est traversée par le Jbel Bani, chaîne ordovicienne constituant la limite ouest de la cuvette de Tazarine et contournant en coude la zone de Tamegroute vers Fom-Zguid.

Il correspond à la région du Draa moyen. Le réseau hydrographique, organisé autour de l'oued Dra, est marqué par l'irrégularité de ses apports et la discontinuité de son écoulement. Le débit moyen du Dra est de 14 m³/sec.

Sur le plan topographique, la région est compartimentée en plusieurs unités : vallées, montagnes, forêts (acacia radiana et tamarix aphylla) et plateaux désertiques. Aux dunes de sable de l'Est font face les plus vastes palmeraies d'Afrique avec l'oued Drâa au centre. La province est riche de contrastes.

Ce compartimentage offre diverses possibilités pour une exploitation variée et complémentaire du milieu naturel. Ainsi, tout au long de la vallée du Draa moyen, s'étend sur 26.000 ha un chapelet d'oasis présentant une verdure étrange en ce milieu pré-saharien. Sa mise en culture dépend largement des apports en eau en provenance de l'extérieur. Les pluies enregistrées annuellement (80mm/an) dans les stations météorologiques locales sont loin d'assurer les besoins en eau des oasis. Ainsi, grâce aux apports extérieurs, 25.000 ha ont été extraits de la steppe et utilisés pour la mise en place de cultures irriguées adaptées aux conditions naturelles locales et répondant en partie aux besoins de la population.

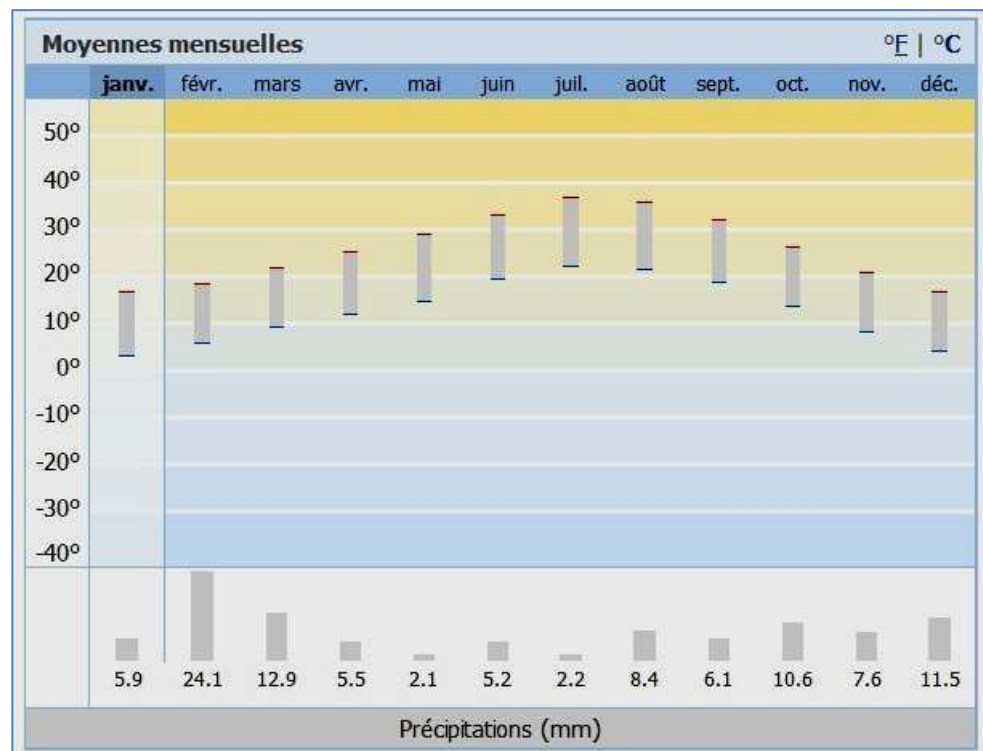
L'agriculture se concentre donc dans cette longue et belle vallée du Drâa et dans la palmeraie de Tazarine avec ses riches palmiers dattiers. Les autres variétés sont les céréales, les cultures maraîchères, les amandes, les pommes et les abricots. La faible pluviométrie est compensée par les rivières, le barrage Mansour Eddahbi et les barrages de déviation permettant ainsi de donner aux palmiers leur incomparable couleur verte. Les autres compartiments topographiques : montagnes, plaines et plateaux désertiques, sont exploités à des fins pastorales par des troupeaux sédentaires et nomades (1.012.000 ha de parcours).

CLIMAT

Le cadre climatique s'inscrit globalement dans l'étage bioclimatique saharien.

La pluviométrie moyenne annuelle est très faible et diminue du nord au sud : de 100 mm à Agdez à 60 mm à Zagora.

La température générale est similaire à celle de



Ouarzazate : bien chaud en été (entre 38 et 44°C) et froid en hiver (entre -1 et 7°C ; le soleil est très présent durant plusieurs mois de l'année).

Les vents dominants dans la région sont le Chérgui, sec et chaud en provenance du Nord-Est, plus fréquent en été, et le Sahili, plus frais, en provenance du Sud-Ouest qui se manifeste en hiver.

DEMOGRAPHIE

Nous n'avons pas trouvé de données démographiques récentes concernant l'ensemble de la province. Mais en se basant sur les statistiques officielles pour la commune urbaine de Zagora on constate que les moins de 18 ans y représentent 45% de la population totale qui s'élève à 34.851 individus. Le taux de natalité y est de 24,1 ‰ avec un taux de mortalité infantile de 41,7 ‰. Les plus 55 ans ne représentent que 8,4 % de la population. La taille moyenne des ménages est de 7 personnes.

Caractéristiques démographiques	Effectif	%
POPULATION TOTALE	34851	100
SEXE		
- masculin	16989	48,7
- féminin	17862	51,3
AGE		
- moins de 5 ans	4193	12
- 5 à 9 ans	4374	12,6
- 10 à 14 ans	4553	13,1
- 15 à 19 ans	4126	11,8
- 20 à 24 ans	3465	9,9
- 25 à 34 ans	5012	14,4
- 35 à 44 ans	3509	10,1
- 45 à 54 ans	2679	7,7
- 55 à 64 ans	867	4,1
- 65 à 74 ans	464	2,5
- 75 à 84 ans	408	1,2
- 85 ans et plus	215	0,6
- moins de 18 ans	15698	45
- 18 ans et plus	19153	22,2
- 60 ans et plus	2191	6,3
FECONDITE ET MORTALITE		
- Indice synthétique de fécondité	3,1	
- Taux de natalité (‰)	24,1	
- Taux de mortalité infantile (‰)	41,7	
MENAGES PAR TYPE		
- Ménages total	4993	100
- Chef de ménage homme, marié	3972	79,6
avec enfants moins de 18 ans	3242	64,9
- Chef de ménage femme, non marié	566	11,3
avec enfants moins de 18 ans.	229	4,6
- Taille moyenne des ménages	7	

LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DE LA PROVINCE

L'ÉLEVAGE (chèvres, moutons, dromadaires) est en presque totalité exercé par les nomades.

En effet, vu le caractère précaire et la rareté des zones de pâturages cette activité ne peut guère s'exercer à une échelle plus ou moins raisonnable qu'en transférant les troupeaux régulièrement vers des zones parfois très éloignées (en recourant même, pour les plus aisés d'entre eux, au transport des animaux par camion vers des zones très éloignées). Ils sont constamment soumis à la nécessité vitale de trouver des lieux offrant eau, sécurité, et nourriture, et d'en changer dès qu'un de ces éléments devient indisponible.

Mais aujourd'hui de plus en plus de nomades se semi-sédentarisent dans le désert à quelques dizaines de km de Zagora ou Tafraoute et utilisent leurs domaines et puits ancestraux pour pratiquer certaines cultures. Tandis qu'une partie de la famille nomadise au loin avec les troupeaux le reste de la famille s'occupe des jardins. Les revenus tirés des jardins permettent ainsi de compenser les pertes subies parmi les troupeaux lorsque les conditions climatiques sont défavorables à leur renouvellement.

L'AGRICULTURE reste ancrée dans les traditions locales. Tout en ayant intégré les technologies modernes dans les périmètres irrigués du Souss-Massa, la région reste à dominance bour (culture en zone aride sans possibilité d'irrigation) avec un faible niveau de mécanisation. L'agriculture phoenicicole (palmeraie), accompagnée d'un système d'irrigation traditionnelle se pratique notamment dans les oasis et micro propriétés de la vallée du Drâa moyen, avec des cultures annuelles de fourrages pérennes en sous-étage sous arbres fruitiers et palmiers-dattiers. Maraîchage, culture céréalière et celle de la luzerne comme fourrage, cultures fruitières (abricots, pommes, dattes, amandes, pastèques, etc.) sont traditionnellement largement pratiquées par les Haratins dans les palmeraies ou dans toute zone permettant une agriculture irriguée.

La province recèle aussi quelques RICHESSES MINIÈRES : cuivre, fer, etc...

L'ARTISANAT LOCAL est orienté essentiellement vers le travail du cuivre, de la terre, du fer et de la vannerie à partir de branches de palmiers, de tapis. La poterie traditionnelle de Tamegroute, située en plein air, est la seule poterie rurale à produire l'émail vert. Elle est réputée pour la diversité d'objets ornés de gravures et d'estampes berbères (coupes à fruits secs, lampes à huile...).

La province possède aussi UN **PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET ARCHITECTURAL** (Monuments, gravures, bibliothèques, folklores, kasbah, ksour). Zagora possède un patrimoine formidable en la bibliothèque de Tamegroute, créée au 17ème siècle, avec plus de 4.000 livres anciens. Les Zaouias, dont la Zaouia Naciria fondée au 16ème siècle, et les gravures rupestres de Tazarine et de Tinzouline (dont les particularités des dessins préhistoriques sont leurs contours faits d'une multitude de petits points colorés) témoignent du sublime passé de la province.

LE TOURISME constitue un complément de ressources pour la région (treks sahariens ou en montagne, méharées, expéditions en 4x4) même s'il faut déplorer que souvent la plus grosse partie des recettes soit engrangée par les tour-operators étrangers. Les familles locales y trouvent cependant quelques avantages : emplois pour les guides locaux, bivouacs sahariens tenus par des familles de nomades, location de dromadaires et vente d'artisanat local.

LES MOYENS DE TRANSPORT sont en développement dans la province mais tout en demeurant satisfaisants dans tous les centres administratifs. De nombreux douars ne sont encore accessibles que par pistes, tandis qu'au désert on ne pourra compter que sur les nomades et leur sens de l'orientation ... en raison du caractère changeant du paysage (migration des dunes). Un grand changement est cependant en train de se produire grâce à l'aménagement de la route nationale N12 qui relie directement Zagora à Agadir et la côte atlantique, traversant ainsi tout le Souss-Massa-Drâa. Cette route, en bonne voie d'achèvement malgré quelques tronçons qui n'ont pas encore été goudronnés, est éminemment stratégique pour le désenclavement et le développement de la région.

UNE RÉGION LONGTEMPS DÉLAISSÉE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Depuis l'indépendance, la vallée de Dra Moyen a très peu attiré l'attention des différents gouvernements, et les seules actions entreprises étaient sectorielles et d'envergure limitée. Les opérations accomplies dans les domaines de l'aménagement hydro- agricole, de l'éducation, de l'électrification, de la télécommunication et du tourisme sont encore modestes et que celles réalisées dans les domaines de la santé, des routes, de l'eau potable et du transport sont faibles. D'autres

secteurs sont complètement négligés tels que le transport aérien et ferroviaire, l'industrie de transformation et l'enseignement supérieur. A cette situation s'ajoute l'éloignement de la région des centres administratifs, universitaires, hospitaliers, commerciaux et techniques. La vallée se trouve ainsi doublement pénalisée : sous équipement et éloignement des centres de décision et des services.

MAIS UN TISSU ASSOCIATIF TRÈS RICHE ET TRÈS ACTIF

Aussi, la vallée du Dra Moyen se présente-elle aujourd'hui comme l'une des régions les moins développées du Maroc : les taux d'analphabétisme (69,3%), de scolarisation (51%), de couverture sanitaire (1 médecin/ 16.000 hab.), de chômage (16,9%) sont alarmants. L'intégration à l'économie nationale est faible et l'extraversion de toutes les formes de vie est de plus en plus accentuée. Cette situation amère est le résultat d'une politique de développement conçue d'abord pour répondre aux besoins de l'Etat tandis que l'implication de la population était négligée et la prise en compte des préoccupations locales omise.

Face à cette situation déficitaire, la région a vu naître un mouvement associatif moderne et diversifié œuvrant dans de nombreux domaines, à des niveaux différents et selon des démarches souvent novatrices, pour apporter des réponses collectives à une dégradation croissante des conditions de vie et à des besoins urgents en matière de santé, d'hygiène, d'infrastructure, de formation et de génération de revenus. Ces associations œuvrent en particulier dans le milieu rural de la vallée du Dra. Celle-ci se caractérise, en effet, par une tradition associative séculaire couvrant pratiquement tous les domaines de vie de la population sous différentes formes d'organisations sociales. Aujourd'hui encore, beaucoup d'exercices collectifs demeurent vivaces et certains groupements communautaires encore en place s'adaptent même à la gestion de nouveaux besoins tels que l'électrification, l'approvisionnement en eau potable.

Comme partout ailleurs, la force de ce mouvement associatif réside dans sa rapidité d'action, sa proximité des citoyens, sa capacité de mobilisation de la population, sa représentativité de plus en plus large mais aussi dans la souplesse de ses procédures. De même, compte tenu de la simplicité de ses structures, le travail associatif permet de réaliser des actions à des coûts très réduits, dans des délais très brefs et de mobiliser des ressources latentes.

MODE DE VIE, CULTURE ET QUELQUES TRAITS DE CARACTÈRE DES NOMADES

La société nomade a connu bien des bouleversements depuis des dizaines d'années et beaucoup sont irréversibles. Le changement climatique, la pénurie d'eau, l'ensablement et la désertification subséquente ont rendu l'élevage des troupeaux, base de leur mode de vie, de plus en plus problématique et celui-ci ne suffit plus à assurer seul leur subsistance, tout habitués qu'ils soient à vivre dans la frugalité.

La semi-sédentarisation devient donc la règle de façon à s'assurer nourriture et revenus de remplacement quand la sécheresse décime les troupeaux. Cette semi-sédentarisation leur permet de se rapprocher de communes petites ou moyennes, de se regrouper et s'organiser, de bénéficier de services administratifs, sanitaires, scolaires, etc. Ce sursaut est dû en partie à quelques personnes issues de familles nomades ayant pu bénéficier d'une scolarisation complète (jusqu'au niveau universitaire), qui ont pu découvrir un monde qu'ils ne connaissaient pas et qui ne les connaissait

pas. Ces jeunes diplômés, les contacts qu'ils ont pris avec diverses ONG, leur détermination à améliorer le sort de leurs familles sont en train de leur rendre l'espoir de pouvoir revendiquer leurs droits de citoyens marocains, de s'intégrer complètement dans la société marocaine tout en préservant leurs valeurs et leur culture ancestrales. Ces jeunes sont devenus aussi des relais très efficaces dans la transmission des savoirs concernant la protection de l'environnement.

De temps immémoriaux les nomades berbères ont vécu dans la précarité et l'incertitude du lendemain. C'est pourquoi l'ordre de leurs préoccupations est exactement celui-ci : leur survie personnelle (face aux dangers d'un environnement impitoyable), celle de leur famille, puis le bien-être de tous. Il est exemplaire que dans un milieu aussi hostile, une fois son besoin vital satisfait, un nomade offrira l'hospitalité même à son ennemi. L'accaparement égoïste n'est pas de mise. La société nomade est hospitalière et solidaire. Les fêtes sont légions et il est inutile de charger quelqu'un de surveiller la tente quand on se rend à un mariage ou à des funérailles.

Il est assez piquant de constater comment, dans la société occidentale d'abondance et de gaspillage, là où la survie personnelle est de toute façon assurée bien au-delà du nécessaire vital, l'accaparement personnel a pris une ampleur telle qu'il permet des accumulations scandaleuses. Alors que dans cette société précaire la solidarité trouve à se développer de manière efficace.

Une étude de l'ONU de 2009 signale un écart gigantesque en ce qui concerne la répartition de la richesse mondiale, puisque 2% de l'humanité détient 50% du patrimoine des ménages et que 50% de l'humanité détient 1% du patrimoine des ménages.

Habitué à changer de lieu de résidence, un nomade sait que la seule chose qu'il possède réellement que ce qu'il peut transporter avec lui. Et il n'a qu'un compte en banque : c'est son troupeau.

Un nomade n'a pas de territoire propre et il ignore les frontières. Armé de sa connaissance du désert et des étoiles, il connaît l'ivresse des grands espaces et de la liberté mais il est conscient aussi de sa fragilité et de celle de son milieu de vie.

Chapitre 2. Association pour le Développement de la Vie Nomade (ADV N)

§1 Présentation de l'ADV N

Comme exigé de toute association au Maroc par le gouvernement marocain, en 2001 l'ADV N (Association pour le Développement de la Vie Nomade) a déposé et fait enregistrer ses statuts conformément au Dahir n° 367-58-1 de juin 1958. Au début l'association était perçue par les nomades plutôt comme une émanation du gouvernement national (ce qu'elle n'est pas) mais très vite elle a réussi à gagner leur confiance. Aujourd'hui elle leur est même devenue indispensable : elle est l'intermédiaire de confiance des familles pour tout ce qui concerne les relations avec les autorités ou les centres de santé, les formalités administratives, etc... . Par ailleurs, ses membres actifs sont eux-mêmes issus de familles nomades ayant eu la chance de faire des études mais désireux de rester solidaires du groupe social dont ils continuent à se revendiquer. Ils ont donc la double capacité de comprendre les problèmes immédiats de ces familles, ceux causés par la désertification progressive, la raréfaction des pâturages, le manque d'eau, et ceux impitoyablement imposés par l'évolution du monde moderne. Mais aussi ils sont capables d'entrevoir, tout en préservant leur culture et leurs valeurs ancestrales, des voies d'adaptation à la situation en cours.

Les actions directes de l'association visent principalement mais non exhaustivement l'alphabétisation des enfants des familles nomades et semi-nomades du désert de la région. C'est ainsi qu'elle déjà créé deux écoles (l'une dans la commune rurale de Mhamid El Ghizlane dans la région de Bouhjab e et une autre dans la commune rurale de Tagounite dans la région de Tafraoute) et qu'une troisième école déjà construite en dur et aménagée sur le plateau de Bouzougar à une trentaine de km de Zagora ouvre ses portes en septembre 2011.

L'ADV N est aussi très impliquée dans la problématique de l'indépendance financière des femmes. En effet les troupeaux (la seule vraie valeur et leur seule « banque ») sont la propriété des maris. L'association les aide donc à promouvoir leur artisanat (bijoux, tissages) auprès des touristes de passage.

En cas de gros problème de santé, notamment en cas de grossesse à problème, l'association se charge aussi d'emmener les personnes concernées à l'hôpital de Zagora (le seul hôpital de la province) ou un centre de santé.

L'association organise également des campagnes de vaccination du cheptel (notamment contre la maladie de la langue bleue) et à son initiative des vétérinaires dispensent des conseils aux éleveurs.

Elle aide aussi au creusement, à l'entretien et au renforcement des puits.

L'association veille aussi à briser l'isolement extrême dans lequel vivent ces familles. Elle joue un rôle fédérateur et les rassemble dans des liens de confiance et de solidarité. Elle leur ouvre des portes pour la connaissance du monde extérieur dont elles n'avaient aucune conscience auparavant et elle veille à ce que cette rencontre avec d'autres cultures ait lieu dans le respect mutuel, en promouvant les valeurs de solidarité, de tolérance, d'échange, de connaissance réciproque avec les autres tribus ou ethnies marocaines ou d'ailleurs, par-delà les questions de religion, de philosophie, de race et de politique. L'article XIX de leurs statuts est sans appel à ce sujet.

Ces deux dernières années l'association a participé au Festival International des Nomades qui se déroule annuellement à Rabat sous le patronage de SM le Roi Mohammed VI et rassemble des délégations de nomades du Maroc mais aussi d'Algérie, de Mauritanie, du Mali, etc. Au programme : exposition d'artisanat, animation musicale, exposés par des universitaires, médecins, vétérinaires, meetings sur des sujets d'intérêt commun tels que: idéologie, culture, langue, santé. L'association y emmène avec elle quelques adultes jeunes et moins jeunes : ceux-ci ne se privent pas d'assister et de participer à des séminaires très pointus dirigés par des professeurs d'université sur les problèmes environnementaux et la désertification. Ces derniers sont d'ailleurs étonnés du niveau de connaissance et de conscientisation acquis par la population concernée par leurs écoles.

Elle organise annuellement pour les enfants une excursion pédagogique et de détente qui leur permet de découvrir un monde dont ils n'avaient aucune idée : visite de grandes villes marocaines, d'aéroport, de gares ferroviaires, etc... Ainsi accompagnés, les enfants ont l'occasion de découvrir dans les meilleures conditions et sans choc culturel traumatisant cette partie du Maroc dont ils seraient, sinon, exclus de fait.

Elle veille à la protection des traits spécifiques de la culture nomade tout en œuvrant à la connaissance et à l'ouverture de cette société particulière aux autres cultures du Maroc mais aussi d'Europe et du monde entier. Elle veille à ce que le tourisme au désert, en expansion, donne lieu à un véritable échange dans le respect mutuel, respecte cet environnement fragile et profite financièrement aux populations nomades plutôt qu'à des tours opérateurs dénués de toute éthique.

§2 Les ressources de l'ADV N

L'ADV N ne possède aucune ressource propre si ce n'est les dons et le travail bénévole de ses membres. Elle ne reçoit aucun subside régulier des pouvoirs publics marocains à quelque niveau que ce soit. Parfois elle bénéficie éventuellement d'une aide financière pour l'achat de carburant ou la location d'un bus pour se rendre au Festival Annuel des Nomades à Rabat ou pour la petite excursion annuelle des enfants de familles nomades.

Le secrétaire de l'association Ali Benyachou, petit berger nomade devenu diplômé en géographie de l'université d'Agadir, chômeur diplômé puis guide touristique agréé, organise des randonnées, méharées ou déplacements en 4x4 vers les sites d'activités de l'ADV N en offrant des rencontres encadrées avec les familles nomades. Son agence Caravane Sweet Dream ristourne à l'association une partie de ses bénéfices réalisés au cours de ces expéditions. Il pratique un tourisme solidaire et responsable, respectueux de la nature et favorisant les échanges humains évitant la satisfaction des fantasmes européens et les mises en scène orchestrées avilissant les nomades.

Dès 1998 une association italienne, « SHARE, human life project », avait commencé à creuser et remettre en état d'anciens puits utilisés par les nomades de la région du lac Iriki. En 2001 elle a décidé la création d'une école à Bouhjabe qu'elle maintient toujours et en a confié la gestion à l'association ADV N.

Fin de cette même année 2008, une seconde association italienne, « Mondo Incantato », décidait de collaborer avec l'ADV N pour la construction et l'ouverture d'une seconde école à Tagounite à proximité de Tafraoute.

En 2010, un groupe de jeunes Guyanais (une initiative de Equinoxe Formation et de la Mission Locale Régionale de Guyane) participe à la construction d'une troisième école sur le plateau de Bouzougar qui ouvre ses portes en septembre 2011 grâce au financement du salaire de l'instituteur par l'association belge « Ouverture Nord-Sud ».

On peut donc considérer que les maigres fonds de l'association proviennent essentiellement de partenariats avec des associations socio-culturelles étrangères qui ont noué des liens profonds avec l'ADV N et les familles nomades.

§3 Le travail de l'instituteur à l'école de Bouhjabe

L'instituteur est hébergé et nourri sur place dans les conditions de semi précarité qui prévalent en ce lieu. Ne relevant pas de l'enseignement officiel (il s'agit d'abord d'alphabétisation) il se conforme aux impératifs locaux concernant ses horaires et ses jours de congé. Il doit bien évidemment parler le berbère local et être de préférence issu lui-même de cette société nomade.

Dans une famille nomade, adultes et enfants, hommes et femmes, se répartissent traditionnellement les tâches. C'est pourquoi l'école organise ses cours en séances du matin et séances de l'après-midi. Ainsi les familles peuvent organiser à tour de rôle le gardiennage des troupeaux et toute autre tâche tout en permettant à chacun de participer à l'école. La distance entre l'école et les familles les plus éloignées de celle-ci peut-être de plus de 2 km. Les enfants du désert sont habitués à la marche et ils se rendent à l'école à pied sans problème.

L'instituteur ne se conforme pas aux horaires et au programme d'enseignement d'une école d'état puisqu'il s'agit d'un programme d'alphabétisation qui déborde le cadre des enfants et en dépasse les limites (amélioration indirecte des conditions de vie locales). L'enseignement comprend d'abord l'écriture des chiffres et des alphabets latin et arabe, des cours de religion islamique, de calcul, de sciences physiques et géographiques (... notamment les états physiques de l'eau, l'évaporation, les nappes phréatiques), mais aussi des expériences d'électricité, et bien sûr l'enseignement des langues française, anglaise et arabe marocain. Pour les plus avancés on en arrive même à l'écriture, la lecture, la récitation et la rédaction de textes complets dans ces langues.

Le travail de l'enseignant ne se borne pas à l'alphabétisation des enfants. Des cours en soirée concernent aussi les adultes. Son temps de travail n'est pas celui d'un fonctionnaire : enfants du matin, enfants d'après-midi, et adultes en soirée. Son rôle ne se limitera pas à la scolarisation. Il a aussi un rôle à jouer dans la détection des manques d'hygiène ou de maladies chez les bénéficiaires ou de tout autre problème affectant la collectivité locale. Il est en fait le premier point d'appui des nomades auprès de toute instance administrative politique ou sanitaire pour n'importe quel problème et en réfère à l'ADV N. Il doit aussi quelquefois payer de ses efforts physiques pour tout aménagement utile à l'école. Avec l'aide des habitants et des enfants.

En outre il s'occupe du bien-être global (hygiène, habillement), détection de maladies individuelles ou endémiques), des problèmes de voisinage. Et les séances pour adultes en soirée permettent une

conscientisation de toute la population concernée (par le biais des enfants) aux problématiques de la vie nomade et à la recherche de solutions :

- adaptation nécessaire au monde qui vient
- respect de l'environnement
- problèmes sanitaires
- campagnes de vaccination du cheptel et conseils vétérinaires
- assistance aux personnes gravement malades (transport vers l'unique hôpital de la province ou vers des SSA (centres de santé). Cas typiques mais non exhaustifs: grossesses à risque, piqûres de scorpion ou de serpent.
- recherche de solutions pour une amélioration de la condition financière des femmes (organisation d'un groupe d'artisanat et d'une structure de vente de ces produits aux touristes de passage).

L'alphabetisation des enfants avec les multiples retombées sur leurs vies personnelles et celle de leur famille est la tâche principale de l'instituteur. L'enseignement est dispensé dans la langue berbère locale et non en darija (arabe marocain). Ses compétences et sa connaissance du milieu et des usages locaux aident l'ADV N à établir des rapports de confiance avec la communauté locale. Par l'intermédiaire des enfants et de l'école, un nouveau rapport social s'établit. Et les effets indirects sont impressionnants car les progrès ne se limitent pas à l'alphabetisation : des exposés concrets sur toutes les problématiques de la vie au désert sont dispensés. C'est ainsi que les enfants répercutent dans leur famille ce qu'ils ont appris à l'école. Par exemple une mère de famille qui utilise beaucoup d'eau pour sa lessive, se verra gentiment réprimandée par ses enfants ; interloquée, elle viendra à l'école pour participer à des exposés en berbère sur la nécessité d'économiser l'eau et le bois de chauffe, sur l'hygiène, sur la préservation de l'environnement, etc. Au-delà de l'alphabetisation cette école est donc aussi un lieu de réflexion et d'espoir pour ces communautés.

§4 Stratégie de lutte contre la pauvreté

Il tombe sous le sens que l'alphabetisation est la première pierre à poser dans la lutte contre la pauvreté. C'est le gage minimum pour faire valoir ses droits, pour voter, pour rendre la démocratie effective.

C'est aussi indispensable dans beaucoup de situations critiques comme une admission à l'hôpital ou un centre de santé, une inscription dans une école, une demande de carte d'identité, un retrait à la poste ou à la banque ... C'est vraiment le minimum dans une société qui a basculé dans un bureaucratisme généralisé si peu adapté à la culture nomade où la parole est reine et souveraine.

C'est aussi le moyen de devenir capable de communiquer avec les autres en dehors de sa communauté : les pouvoirs officiels, les autres communautés, les touristes de passages. L'ADV N attache une grande importance à l'ouverture vers le monde et bien sûr aussi vers les autres populations du Maroc.

Mais le plus important est sans aucun doute d'ouvrir une porte pour certains qui auront ensuite la chance de suivre de vraies études d'éviter une migration de jeunes vers les grandes villes qui se passe généralement très mal vu leur impréparation (solitude, analphabétisme, manque de qualification et surtout méconnaissance totale des autres cultures et modes de vie), avec le risque ensuite d'une émigration vers l'Europe : en leur rendant l'espoir et la dignité, l'accent est mis sur l'amélioration menée de façon solidaire de leurs conditions de vie dans leur propre milieu et en préservant leur culture.

Par rétroaction le programme d'alphabétisation permet aussi aux familles nomades de participer à la gestion de leur destin précaire grâce à la conscientisation de leur situation et d'y apporter les solutions rendues possibles par le fait qu'elles sont largement débattues dans ces écoles, en présence des anciens :

- désenclavement et accès aux services administratifs, de santé et d'enseignement officiel
- assistance sanitaire aux éleveurs
- sensibilisation aux problèmes dus à la désertification (ensablement, raréfaction de l'eau, des pâturages, du bois de chauffe)
- apport de revenus supplémentaires pour les familles, notamment les femmes : promotion de l'artisanat, participation en tant que partenaires à une forme de forme de tourisme écologique, équitable et solidaire

§5 Nouveaux développements à Bouhjabe

A Bouhjabe, la prochaine étape est d'y réaliser un **centre culturel** complémentaire à la classe existante et un **centre d'artisanat**, ce centre d'artisanat étant la première étape du projet. Il s'agit d'installer 3 à 4 tentes supplémentaires devant servir d'ateliers où les femmes pourraient se livrer de façon communautaire à la confection de tapisseries, bijoux et divers objets de la culture nomade.

Le même nombre de tentes devraient y être installées pour servir de dépôt et de salle d'exposition et de vente des objets manufacturés. En effet, un tourisme solidaire bien maîtrisé et encadré grâce à l'ADVNI et aux treks organisés en partenariat avec Caravane Sweet Dream (l'agence de treks solidaires mis en place par le secrétaire Ali Benyachou) est devenu une source de revenu non négligeable les femmes et permettrait de développer encore cette forme de tourisme respectueux apprécié par les familles nomades et de refreiner les tentatives d'exploitations de ce créneau par des tour-opérateurs intéressés par leurs seuls bénéfices au détriment du bien-être et de la dignité de la population nomade.

Peu à peu il s'est avéré indispensable à l'école de Tafraoute de **compléter le programme d'alphabétisation en créant une passerelle vers l'enseignement officiel** de façon à permettre aux bénéficiaires de cette école qui le souhaitent de poursuivre des études dans une école d'état et d'acquérir ainsi un diplôme officiel qui pourra changer fondamentalement leur destin et celui de leurs familles. Ce projet peut être développé grâce à certaines collaborations et à certains dispositifs de mise à niveau existant au niveau de l'enseignement officiel marocain. **Ce nouveau projet est déjà**

en cours d'élaboration à l'école de Tafraoute et devrait s'étendre aux deux autres écoles de Bouhjabe et de Bouzougar.